

Colloque

26-27 novembre 2015

La réception du droit du travail par les milieux professionnels et intellectuels (XIX^e-XX^e siècles)

PROGRAMME

Université de Bourgogne
salle 155 - 1^{er} ét. bât. extension Lettres

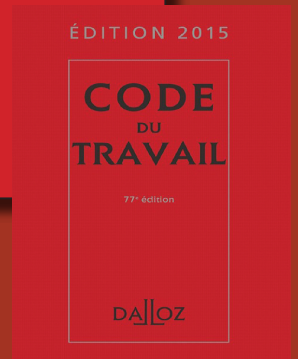
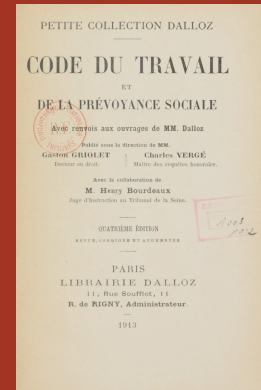
Organisateurs : Anne-Sophie Chambost, Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique, Université de Saint-Étienne et Alexis Mages, Centre Georges Chevrier Université de Bourgogne

Centre Georges Chevrier - CNRS uB - tél. : 03 80 39 53 52
Contact : chevrier.logistique@u-bourgogne.fr <http://tristan.u-bourgogne.fr/CGC.html>



Entrée libre

Le droit du travail est souvent présenté comme un droit difficile d'accès dont la complexité résulterait autant de sa technicité que de son foisonnement. Il est aussi décrié pour sa porosité avec le politique. Enfin, il serait un droit sclérosant d'un point de vue économique, un droit dont la rigidité constituerait un frein à l'embauche. Dans sa forme actuelle, le droit du travail semble de moins en moins bien perçu/reçu par les acteurs des mondes économiques et judiciaires. Il paraît donc indispensable d'interroger la réception du droit du travail sur une période relativement longue, du XIX^e au XXI^e siècle, afin de déterminer si cette difficile appréhension est une constante au cours de l'histoire ou simplement un phénomène lié au contexte économique et social de ce début du XXI^e siècle.



Jeudi 26 novembre

13 h 30 - 14 h 00 – Accueil des participants

14 h 00 - 14 h 15 – *Ouverture*, **Vincent Thomas, Doyen de la faculté de droit de l'Université de Bourgogne**

14 h 15 - 14 h 30 – Mot des organisateurs

Après-midi sous la présidence de Françoise Fortunet, Professeur d'histoire du droit, Université de Bourgogne

- 14 h 30 - 15 h 00 – **Emmanuel Dockès, Professeur de droit privé, Université Paris X Nanterre** : *Le droit du travail dans la tourmente : un regard sur les débats en cours*
- 15 h 00 - 15 h 30 – **Alexis Mages, Professeur d'histoire du droit, Université de Bourgogne** : *De la difficulté de concilier le capital et le travail. L'exemple de la loi du 26 avril 1917 sur la société anonyme à participation ouvrière*

Pause

- 15 h 45 - 16 h 15 – **Cécile Caseau-Roche, Maître de conférences en droit privé, Université de Bourgogne** : *Le dialogue social*
- 16 h 15 - 16 h 45 – **David Jacotot, Maître de conférences en droit privé, Université de Bourgogne** : *L'autonomie collective*
- 16 h 45 - 17 h 15 – *Discussion*

Vendredi 27 novembre

9 h 30 - 9 h 45 – Accueil des participants

Matinée sous la présidence de Jean-Jacques Clère, Professeur d'histoire du droit, Université de Bourgogne

- 9 h 45 - 10 h 15 – **Anne-Sophie Chambost, Professeur d'histoire du droit, Université de Saint-Étienne** : *Les illusions perdues de l'autonomie du droit du travail. Droit prolétaire vs droit bourgeois*

- 10 h 15 - 10 h 45 – **Laurent Willemez, Professeur de sociologie, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines** : *Universitaires, praticiens et syndicalistes dans la consolidation et l'institutionnalisation du droit du travail (années 1940 - années 1970)*

Pause

- 11 h 00 - 11 h 30 – **Jacques Le Goff, Professeur de droit public, Université de Brest** : *La contribution du catholicisme social à l'émergence du droit du travail*
- 11 h 30 - 12 h 00 – **Farid Lekéal, Professeur d'histoire du droit, Université de Lille 2** : *La naissance de la législation ouvrière républicaine : regards et pratiques judiciaires*
- 12 h 00 - 12 h 30 – *Discussion*

Après-midi sous la présidence de Louis-Augustin Barrière, Professeur d'histoire du droit, Université Jean-Moulin Lyon 3, Directeur du Centre lyonnais d'histoire du droit et de la pensée politique

- 14 h 30 - 15 h 00 – **Karen Fiorentino, Professeur d'histoire du droit, Université de Bourgogne** : *La réception et la mise en œuvre de la loi de 1874 sur le travail des enfants et des filles mineures en Côte-d'Or*
- 15 h 00 - 15 h 30 – **Florence Renucci, Directrice de recherche, CNRS-Lille 2** : *Le rôle des anonymes ? L'inspectrice générale du travail Lucrèce Guelfi et « ses hommes » face à la réforme du droit du travail en Afrique*

Pause

- 15 h 45 - 16 h 15 – **David Deroussin, Professeur d'histoire du droit, Université Lyon 3** : *Doctrine(s), coutume et droit ouvrier*
- 16 h 15 - 16 h 45 – *Discussion*
- 16 h 45 - 17 h 15 – **Jean-Pierre Le Crom, Directeur de recherche, CNRS-Nantes** : *Conclusions*

